

Session du 18 février 2021

Vœu présenté par le Groupe Socialistes, Radicaux et Démocrates

Pour revaloriser les métiers d'aide à domicile

Depuis le 21 décembre 2020, des aides à domicile se sont mis en grève dans le Loir-et-Cher. Partout en France, ces travailleuses et travailleurs sociaux demandent une réelle considération de la part de l'Etat, de notre société. Cela passe avant tout par un meilleur salaire et de bonnes conditions de travail.

L'année a été éprouvante à bien des égards pour les soignants et plus largement pour tous les métiers dits de « première ligne ». Derrière cette appellation commune se cache une multitude de réalités. Si les personnels de l'hôpital ou des EHPAD ont été entendus par l'exécutif lors du Ségur de la Santé (12 juillet 2020), ça n'a pas été le cas des aides-soignants et auxiliaires de vie à domicile. La revalorisation à hauteur de 183€ net de leurs salaires n'a pas été acceptée par le Ministère des Solidarités et de la Santé.

A cela s'ajoute une disparité supplémentaire, celle des politiques départementales. Ces collectivités, du fait leurs compétences solidarité, action sociale, santé, financent les structures d'aide à domicile. Une heure travaillée peut ainsi être payée 17 € dans l'un et 23 € dans l'autre.

Face à cette paupérisation croissante de la profession, à l'inégalité de traitement, aux difficultés nombreuses pour recruter, les associations lancent un appel auprès des élus locaux et nationaux.

Comment ne pas y répondre? Ne pas payer décemment les aides à domicile, c'est s'attaquer directement à notre devoir envers nos aînés, envers les plus fragiles. C'est remettre en question chaque jour nos engagements de solidarité nationale, d'accès aux soins, d'égalité des territoires.

Ces personnes, comme beaucoup, sont des tisseuses de lien. Leur « utilité » sociale n'est plus à prouver. Il faut pourtant aujourd'hui que la profession entière, à bout comme bien d'autres, se révolte, manifeste, cri sa colère contre l'État pourtant garant des Services Publics.

Notre population est vieillissante. Le besoin d'aide à domicile augmente chaque jour. Pour attirer et former de nouvelles personnes à ces métiers, il faut s'assurer d'une bonne et juste rémunération.

En conséquence, le Conseil Régional Centre-Val de Loire, réuni le 18 Février 2021 à Orléans :

- demande au Ministère de la Solidarité et de la Santé la revalorisation des salaires des aides à domicile,
- demande au Parlement de légiférer pour établir un tarif unique de l'aide à domicile en France.

Adopté avec une abstention du groupe Rassemblement National et une non participation au vote de Monsieur Pierre Commandeur